



## CŒUR WALLIS

### **La pérennité de l'association est assurée**

Depuis sa création fin 2018, l'association cœur wallis, à but non lucratif, a mis en place un dispositif de public responders (PR) et de défibrillateurs automatiques (AED) afin de compléter le dispositif d'intervenants au niveau du canton et de prendre les premières mesures de réanimation avancées pour les victimes d'arrêts cardio-respiratoires (ACR), en attendant que les secours professionnels arrivent.

A ce jour, **33** vies ont été sauvées. La plus jeune avait 18 ans au moment de son ACR.

Ces résultats sont dus à l'engagement de nos quelques **2'600** public responders, et à la mise à disposition de **439** d'AED, accessibles 24/7 par l'association cœur wallis au travers des communes.

L'association continue à recevoir de la part de plusieurs communes des demandes d'acquisition d'AED.

Dès sa création, cœur wallis a réussi à collecter de nombreux dons essentiellement dans sa phase de lancement. Depuis, malgré les efforts consentis pour créer des événements générateurs de rentrées de fonds, les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous.

En effet, les projections financières faites pour les prochaines années, montrent que cœur wallis présentera un déficit d'environ CHF 150'000 à 2026 si rien n'est entrepris.

C'est pourquoi, cœur wallis a sollicité ses partenaires publics (police, pompiers, communes) et privés et leur a proposé d'augmenter les cotisations annuelles de mise à disposition de ses défibrillateurs. Ces derniers ayant volontiers accepté d'entrer en matière, l'augmentation entrera en vigueur à partir de janvier 2024.

Grâce à leur perpétuel soutien et leur exceptionnelle collaboration, cœur wallis pourra poursuivre son activité et assurer ses engagements.

**Un grand merci à eux !**